

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(24\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Anthime Joseph Dauge, 28 mai 1884](#)

Jean-Baptiste André Godin à Anthime Joseph Dauge, 28 mai 1884

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilière de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
Date de rédaction[28 mai 1884](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire[Dauge, Anthime Joseph \(1833-1885\)](#)
Lieu de destinationLaon (Aisne)
Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin avertit Dauge que son voyage à Guise ne changerait rien à sa proposition de vendre ses 10 actions du *Courrier de l'Aisne* au prix de 10 000 F.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Périodiques](#)

Œuvres citées[Le Courrier de l'Aisne : Journal agricole, industriel, commercial et littéraire, Laon, 1865-](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (24)
Collation1 p. (97r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise 26 mai 1854

Monsieur.

J'ai dit au "Courrier" que
j'étais disposé à vendre mes dis-
actions du "Courrier", au prix de
deux mille francs, pourvu que
votre voyage à Guise ne chan-
gerait rien à ces conditions, et
vous les acceptez, il n'y a qu'à
voir si le Consul d'administration
consent au transport, et à me
donner votre acceptation. Ceci
dimanche, quin, délai passé
lequel je ne serai plus engagé.

Veuillez agréer, Monsieur,
l'assurance de ma considération.

Godefr.

M. Dauge, à Lunan.